

Equipes de Recherche

En 2007, l'IRDEIC (Institut de recherche en droit européen, international et comparé) a remplacé l'IREDE (Institut de recherche européenne de droit économique), équipe d'accueil qui regroupait 2 équipes de recherche : le **CEDRE** (Centre d'étude, de documentation et de recherche européennes) et le **CERF** (Centre d'études et de recherches fiscales), équipes relevant de l'Université Toulouse 1 Capitole. La transformation de l'IREDE en IRDEIC correspond à une recherche de cohérence et d'efficacité et consiste à insister sur la vocation européenne du CERF qui devient le **CERFF** (Centre européen de recherches fiscales et financières), et à ajouter le **LIEu** (Laboratoire international et européen) et le **CDC** (Centre de droit comparé).

Les axes de recherche

- Droit de l'Union européenne.
- Droit international privé.
- Droit international public.
- Droit de la concurrence.
- Droit comparé.
- Droit pénal européen.
- Droit fiscal.
- Droit des finances publiques et politiques budgétaires nationales et européennes

NOS ÉQUIPES

Centre de droit Comparé (CDC)

Centre d'étude, de documentation et de recherche européennes (CEDRE)

Centre européen de recherches fiscales et financières (CERFF)

Laboratoire International et Européen (LIEu)